



INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 11 septembre 2018

DE NOUVEAUX POINTS NUMÉRIQUES AU SEIN DES 10 MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC EN BUREAUX DE POSTE

Pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne le préfet de La Gironde et le directeur régional du groupe La Poste signent une convention,

**Le 14 septembre 2018
à 14h30**

à La Poste-Maison de Services au Public de Cagnac

Une convention pour adhérer au réseau des Maisons de Services au Public de Gironde est signée le 14 septembre entre le préfet, Didier Lallement, Préfet de la Gironde et Agnès Grangé, Déléguée Régionale du Groupe La Poste en Nouvelle Aquitaine, en présence de Danielle Secco, Présidente de la Commission Départementale de Présence Postale de Gironde, et Jean-Jacques Edard, Maire de Cagnac.

L'objectif de cette convention est d'étendre des points numériques au sein des Maisons de Services au Public en bureau de poste afin d'offrir un accompagnement des usagers dans les nouvelles démarches administratives effectuées désormais en ligne.

Ainsi, les 10 Maisons de Services au Public au sein des bureaux de poste des communes de **Barsac, Carcans, Castelnau de Médoc, Cagnac, Galgon, Grignols, Le Verdon sur Mer, Préchac, Rauzan et Saint Vivien du Médoc** seront dotées d'un espace numérique dédié aux démarches relatives à la pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport, aux demandes de certificat d'immatriculation des véhicules et de permis de conduire.

CONTACTS PRESSE

PREFECTURE DE LA GIRONDE

Sophie Billa

Tél. 05 56 90 60 18 / 06 07 62 05 99

Email : pref-communication@gironde.gouv.fr

GROUPE LA POSTE

Cyril Pélissou

Tél. 06 88 71 75 04

Email : cyril.pelissou@laposte.fr